



## La Parole du Rav Brand

« Au commencement, D-ieu créa le ciel et la terre », (Béréchit, 1, 1). Rachi commente : « Rabbi Its'hak dit : il n'aurait fallu commencer la Torah que par : "ce mois-ci est pour vous le premier mois", (Chémot, 12,2), puisque c'est le premier commandement prescrit à Israël. Pour quelle raison la Torah ne commence-t-elle pas le livre de Béréchit, par cette Mitsva ? Car le verset dit : "la puissance de Ses œuvres Il (D-ieu) a raconté à Son peuple, afin de leur donner l'héritage des nations" (Téhilim, 111,6). Lorsque les nations du monde diront à Israël : vous êtes des voleurs, car vous avez conquis les terres des sept nations de Canaan (par la violence), les juifs leur diront : toute la terre appartient à Hachem. Il l'a créée et l'a donnée à qui est droit à Ses yeux ; par Sa volonté Il la leur a donnée, et par Sa volonté il la leur a reprise et nous l'a donnée », (Yalkout, Chémot, 12,2).

La question de Rabbi Its'hak semble stupéfiante. Bien que la Torah soit en premier lieu un Livre de Loi, et qu'habituellement, cela commence immédiatement par la description de lois, mais la Torah n'est toutefois pas comparable à un livre de loi ordinaire ! Ses lois sont divines, ce qui n'est pas le cas des autres livres. Il est alors cohérent que son auteur les introduise en rapportant le cheminement si extraordinaire, en démarrant par les sources pour enfin arriver aux lois. Le fait de « présenter » D-ieu dans son préambule, ainsi que l'identité de ceux qui ont réceptionné Son livre, semble être un impératif. Or, c'est justement par les récits des livres de Béréchit et début de Chémot, que l'élaboration de lois comme : "ce mois-ci est pour vous le premier mois" est compréhensible. La Torah serait sans doute inaccessible sans l'apport des histoires de Béréchit et du début de Chémot. Pourquoi Rabbi Its'hak s'étonne-t-il alors du commencement de la Torah par le récit de la création du monde par D-ieu ? Il existe cependant, différentes méthodes concernant l'enchaînement d'une histoire dans un livre. Si certains ouvrages rapportent les événements en respectant la chronologie, d'autres débutent par le milieu, puis rapportent le fil de l'histoire rétroactivement. La deuxième forme a l'avantage d'éveiller la curiosité du lecteur, qui est ainsi tenu en haleine par l'étude, et cela donne à l'œuvre un charme unique. En ce qui concerne la compréhension de la Torah, elle sera justement augmentée si le lecteur

commence son étude par ses lois, et qu'il se pose lui-même les questions fondamentales quant à son origine. Puis, la Torah l'aurait dévoilée dans un deuxième temps. Ce procédé aurait été apparemment plus judicieux, que le récit chronologique qu'elle contient, et c'est justement sur ce point, que se présente le questionnement de Rabbi Its'hak. La Torah a finalement jugé qu'il était préférable de commencer en rapportant la création du monde, afin que les non-juifs n'accusent pas les juifs de crime.

Il reste simplement à comprendre le fait, que les juifs auraient éteint leur soif de savoir, en prenant connaissance dans tous les cas du récit de Béréchit dans un deuxième temps, les non-juifs en auraient fait de même. Pourquoi la Torah jugea-t-elle qu'inverser l'ordre proposé soit la meilleure solution ? Cependant, des gens intéressés par un certain thème, bien qu'il soit troublant au premier abord, mettent leur doute de côté. Ils continuent leur investigation, en espérant trouver par la suite, des réponses à leurs divers interrogations. En revanche, ceux qui l'abordent avec des préjugés, dès qu'ils rencontrent des difficultés qui les rendent perplexes, arrêtent leurs analyses et rejettent le tout. D-ieu craignait sans doute que la méfiance des nations à l'égard des lois divines et leur animosité à l'égard des juifs, provoquent une accusation contre ces derniers, ce qui les dispenserait d'approfondir les lois et les récits bibliques. La conquête de la terre de Canaan par les juifs, leur semble assez significative pour se soustraire d'office à une étude sérieuse du livre des juifs. Pour supprimer ce blocage, la Torah, dès son entrée, apporte une réplique en bonne et due forme à leur interrogation. Les nations pourraient alors commencer à la lire, et peut être, par la suite, elle trouverait grâce à leurs yeux.

De nos jours encore, les nations qui refusent de reconnaître l'incommensurable service rendu au monde par le peuple juif et par sa Torah, s'abritent derrière la soi-disant « perplexité de la conquête criminelle des juifs contemporains de la terre de Palestine... » ... Nous apprécions alors tout particulièrement la pertinence et l'actualité des paroles de rabbi Its'hak.

Rav Yehiel Brand

## La Paracha en Résumé

- Nous débutons donc le Sefer Torah par la création du monde en 6 jours. Le 7ème jour, Hachem cessa de créer.
- Hachem fit entrer l'homme dans Son jardin, ainsi que son épouse en leur donnant un seul et unique ordre. Embobinés par le serpent, l'homme et la femme furent exclus et se firent exclure avec leurs enfants du jardin.
- Au cours d'une discussion de fond entre Caïn et Hévé, Caïn tua Hévé. Hachem le punit et sa descendance s'interrompra au bout de 7 générations.
- Hachem envoya Chèt à Adam et 'Hava pour la pérennité du monde.
- La Torah nous détaille les noms et années de vie des 10 premières générations du monde jusqu'à l'arrivée de Noa'h.
- Hachem "regretta" la création du monde, mais Noa'h trouva grâce aux yeux d'Hachem.

Ville	Entrée	Sortie
Jérusalem	17:16	18:33
Paris	18:24	19:30
Marseille	18:22	19:23
Lyon	18:20	19:23
Strasbourg	18:03	19:08

N°157

### Pour aller plus loin...

- 1) Pour quelle raison, la Torah commence-t-elle par la lettre "bèt" (1-1) ? (Gaon de Vilna)
- 2) Par quel nom, 'Hava appela-t-elle son conjoint Adam avant la faute de l'arbre de la connaissance du bien et du mal ? (Avot DéRabbi Nathane 1-6)
- 3) Le Midrach rapporte qu'Adam a offert le 1er Korban à Hachem le jour de Chabbat. Est-il possible que Adam, respectant la Torah, ait transgressé Chabbat en faisant la Ché'hita d'un Korban ? (Midrach Talpiot, anaf adam arichone)
- 4) Pour quelle raison, Hachem fit-il tomber sur Adam son sommeil (tardéma) (2-21) ? (Toldot Its'hak)
- 5) Il est écrit : « elle ('Hava) en donna (du fruit défendu) aussi à son homme » (3-6). Que vient inclure ici le mot « gam » (aussi) ? (Hizkouni)
- 6) Quelle était l'intention d'Adam lorsqu'il déclara à Hachem : « la femme que tu m'as donnée, elle m'a donné de l'arbre et j'ai mangé » (3-12) ? (Baal Atourim, Mochav Zékénim (Baalei Hatossfot))
- 7) Quel bon conseil pour notre santé, apprenons-nous (paradoxalement) de la malédiction : « à la sueur de ton front tu mangeras du pain » (3-19) ? (Keli Yakar)

Yaacov Guetta

Pour dédicacer un numéro  
ou pour recevoir  
**Shalshet News**  
par mail ou par courrier,  
**contactez-nous :**  
[shalshet.news@gmail.com](mailto:shalshet.news@gmail.com)

## Halakha de la Semaine

### Doit-on officier en tant que chalia'h tsibour si l'on est en deuil d'un proche ?

Certains ont l'habitude de faire chalia'h tsibour lorsqu'ils sont en deuil d'un proche dans le but de faire élever l'âme du défunt. Cette coutume prend sa source dans le Rama (Y.D 376,4) et il s'agit à l'origine d'une coutume répandue principalement dans les contrées Ashkénazes.

[Voir aussi le Berit Kéhouna (Page 316 à 321)].

Cependant, la coutume de l'ensemble des communautés séfarades est de se suffire de réciter uniquement le kaddich.

[Alé Hadass perek 23,20 page 851 ; Halakha beroura 53,35].

En effet, le Arizal rapporte que l'essentiel de l'élévation de l'âme du défunt se fait par le kaddich, et il ne mentionne aucunement le fait d'officier en tant que chalia'h tsibour.

De plus, le sefer Atéret Avot au perek 3,40 rapporte que l'habitude en Afrique du Nord (dans son ensemble) était d'être extrêmement méticuleux en désignant un chalia'h tsibour attiré à l'année qui remplissait ou se rapprochait au maximum des critères définis dans le Choul'han 'Aroukh au siman 53,4.

Toutefois, il est à préciser que même pour les achkénazim où cette coutume est fort présente, le terme communément répandu "Hiyouv" n'est pas du tout approprié, car il n'y a là aucune obligation. En effet, il s'agit simplement d'une recommandation, qui d'ailleurs est conditionnée par une certaine aptitude de l'officiant comme le fait de prier avec ferveur (la compréhension des mots est un minimum) ainsi que d'avoir une lecture fluide en prononçant les mots correctement [Voir Piské Techouvot 53,9].

Enfin, il est rapporté que ceux qui ne prononcent pas correctement les mots, ou bien que la crainte du « Tsibour » les perturbe dans leur "Kavana", et s'obstinent malgré tout à vouloir officier entraînent au contraire que la néchama du défunt s'abime, 'has véchalom.

[Piské techouvote 53,21 note 181 au nom du Pélé Yoets].

Pour résumer, si l'on peut parler effectivement de 'hiyouv, ce serait plutôt que le chalia'h tsibour se doit de respecter un minimum de critères définis et rapportés dans le Choul'han aroukh au siman 53,4.

David Cohen



## Enigmes



### Enigme 1 :

Quel est le point commun entre les olives et le cœur d'un animal domestique ?

**Enigme 2 :** Je vais à la pêche en partant de ma maison.

Une mouche, "alertée", part de mon lieu de pêche au même moment.

En fait, elle fait d'incessants allers - retours entre ma voiture et son point de départ.

Distance maison - lieu de pêche: 90km

Ma vitesse: 90 km/h

La vitesse de la mouche: 120 km/h

Avec tous ces zigzags, quelle est la distance parcourue par la mouche ?

## Réponses Haazinou N°155

**Charade:** B Mémé Rive Hâte

**Enigme 1 :** Les lettres qui commencent et finissent la Torah et le Nakh forment le mot לולב

La Torah commence par la lettre ב Béréchit et finit par la lettre ל du mot Israel.

Le Nakh commence par la lettre ו dans le livre de יהושע et finit par un ל dans le livre de דברי הימים qui finit par le mot יעל

**Enigme 2 :** 0 car il ne faut pas oublier qu'il y a un 0 parmi les chiffres du clavier.



## Aire de Jeu

Léilouï Nichmat Chmouel ben Yossef



### Charade

Mon 1er est le mois le plus chômé,  
Mon 2nd arrive en période de froid,  
Mon 3ème est une marque de station-service,  
Mon 4ème est un frère juif,  
En matière de longévité on n'a pas fait mieux que mon tout.

### Jeu de mots

Lorsqu'il y a un naufrage sur un chalutier,  
il faut s'éloigner des pêcheurs.

### Devinettes

- 1) Rachi rapporte une question : la Torah aurait dû commencer par l'enseignement de la 1ère mitsva qui a été ordonnée aux bné Israël. De quelle Mitsva s'agit-il ? (Rachi, 1-1)
- 2) Hachem dit : « qu'il y ait des luminaires (méorote) ». Pourquoi le mot "méorote" est-il écrit sans « vav » ? (Rachi, 1-14)
- 3) Pourquoi, le 6ème jour, la Torah a dit « yom hachichi » avec un « hé ». Les autres jours sont écrits sans « hé » ?! (Rachi, 1-31)
- 4) Quel est l'autre nom du Nil dans la paracha ? (Rachi, 2-11)
- 5) Hachem dit : « ce n'est pas bon que l'homme soit seul ». Pourquoi ? (Rachi, 2-18)
- 6) Quelle ruse a utilisé le serpent afin de faire fauter 'Hava ? (Rachi, 3-4)
- 7) Selon l'opinion rapportée par Rachi, quel fruit ont mangé Adam et Hava ? (Rachi, 3-7)
- 8) D'où apprenons-nous que le serpent avait des pattes au départ ? (Rachi, 3-14)

## Réponses aux questions

1) Pour nous enseigner que notre service d'Hachem doit débiter avant tout, par un « bita'hone » (confiance) absolu en l'Eternel et sa providence.

2) Elle l'appelait « Rabbi ».

3) Adam a sacrifié à Hachem une « olat tamid » (holocauste journalier) ; ceci est permis durant Chabbat.

4) Afin de faire l'allusion à l'homme, qu'il ne doit pas être trop pointilleux sur chaque chose ou situation (n'allant pas selon sa volonté) au sein de sa maison.

Faire donc comme si, face à une situation où il n'y aurait lieu d'être si pointilleux, il serait « endormi » et donc inconscient de ce qui se déroule devant lui.

5) - Les animaux domestiques et sauvages (Rachi au nom du Midrach Rabba 19-5)

- Caïn et son frère jumeau Evel qui étaient, d'après une opinion, nés avant la faute.

6) L'expression « hi natna li min haets » pourrait signifier : « 'Hava » m'a donné des coups avec le bois de l'arbre de la connaissance, jusqu'à que je cède à ses paroles, m'entraînant à consommer le fruit interdit.

7) Les médecins (voir Rambam, chapitre 4 des lois de Mada) préconisent avant de prendre son repas, afin d'aider le transit et faciliter la digestion (tokhal lé'hème : tu mangeras du pain) de produire un bon effort jusqu'à « suer » (d'où l'expression « à la sueur de ton front »).

## Réponses Soukot N°156

**Enigme 1 :** 'Hatan Torah, 'Hatan Béréchit, 'Hatan Méona.

**Enigme 2 :** Réponse : Le Tour (Ora'h 'Haïm Simane 583) le rapporte en tant qu'aliment à consommer LéSimane Tov à Roch Hachana.

**Enigme 3 :** Si un homme construit une soucca à l'intérieur de sa maison (en déplaçant le toit pour mettre le ska'h), il sera Patour de Mezouza bien qu'il y fut astreint avant cela (Michna Beroura 626,34).

## A la rencontre de nos Sages

### Rabbi Yaacov ben Habib : le Ein Yaacov

Rabbi Yaacov ben Chlomo ben Habib est né vers 1460 à Zamora, en Espagne. Dans sa jeunesse, il étudia le Talmud avec son maître, Rabbi Chmouel Valensi.

En 1492, lorsque les Juifs furent expulsés d'Espagne, il s'installa à Salonique où il écrivit son Ein Yaakov chez Don Yéhouda Benveniste, petit-fils de Don Avraham Benveniste, qui mit sa riche bibliothèque à sa disposition. Rabbi Yaacov s'est également servi de la bibliothèque de Don Chmouel Benveniste, frère de Yéhouda, qui contenait, entre autres grands ouvrages, un important recueil de nouvelles sur le Talmud rédigé par de nombreux commentateurs éminents. À l'aide des ouvrages de ces deux bibliothèques, Rabbi Yaacov a rassemblé tous les passages d'aggada du Talmud de Babylone et de nombreux autres du Talmud de Jérusalem. La publication de cet ouvrage a commencé en 1516 dans l'imprimerie de Yéhouda Gedaliah, l'auteur lui-même lisant attentivement les épreuves (simulation de l'impression finale) ; mais il mourut cette même année à Salonique au moment où les deux premières commandes (Zeraim et Moed) venaient de la presse. Son fils, Rabbi Levi, a achevé les travaux de son père, mais l'œuvre a paru devant le public sans les notes de l'auteur aux quatre dernières commandes (sedarim), et sans l'index, que l'auteur avait initialement l'intention de rédiger à la fin de son travail. Les aggadot du Talmud de Jérusalem ont également fait défaut. Ein Yaakov est la seule œuvre laissée au monde par Rabbi Yaacov. L'objet de l'auteur était de familiariser le public avec l'esprit éthique de la littérature talmudique. Dans le même temps, ses notes étaient destinées à réfuter les accusations portées contre le Talmud par de nombreux convertis espagnols. Le livre, qui a ainsi séduit la masse des "ignorants", est devenu très populaire. Il était souvent édité et annoté et servait de manuel d'instruction religieuse.

David Lasry

## Bassar Vé'halav

Précédemment, nous avons expliqué les conditions nécessaires à la consommation de viande après un repas de lait, il faudra essuyer la table de tout reste de lait. Aussi, les miettes de pain et les petits morceaux de pain restants d'un repas à base de lait devront être retirés de la table avant de déposer un aliment à base de viande. En effet, il est courant que ces morceaux de pain soient entrés en contact direct avec les aliments de lait ou bien que la graisse sur les doigts ait touché ce pain. Ainsi, ces morceaux de pain ont un statut 'halavi et cela même si l'on pense qu'ils ne sont pas entrés en contact direct avec la nourriture. Il sera donc défendu de les manger ou même simplement de les laisser pour un repas à base de viande. Ces règles ne concernent que les petits morceaux et les miettes de pain, et non pas un pain entier ou bien un gros morceau de pain ou encore un pain en tranches.

Il sera nécessaire de changer de nappe. Cependant, si l'on mange dans une assiette, il est possible de manger sur la même nappe un plat lacté après avoir soigneusement nettoyé l'endroit où on a mangé au préalable de la viande. Ceci concerne uniquement les nappes en plastique qui sont facilement lavables mais pas une nappe en toile ou en tissu sur laquelle quelques miettes ne sont pas reconnaissables. Il faudra réserver une nappe pour les repas de lait et une nappe pour le repas de viande. Et même pour les nappes en plastique, certains demandent d'utiliser deux nappes différentes ou au moins de la retourner surtout si les aliments sont chauds.

Mikhael Attal

## La Voie de Chemouel

### La Croisée Des Chemins

Comme nous avons vu dans le chapitre précédent, David ne faisait plus partie de l'entourage du roi. Son charisme et la providence divine qui l'accompagnait ont cette fois joué en sa défaveur, ayant titillé la jalousie de Chaoul. Ils ne se voyaient donc qu'occasionnellement, lorsque ce dernier n'avait d'autre choix que de recourir au talent de musicien de David afin d'apaiser son esprit. Par conséquent, lorsque la guerre éclata avec les Philistins, David n'accompagna pas le monarque, restant ainsi avec son troupeau. Seuls trois de ses frères partirent au combat. Mais après plus d'un mois d'absence, leur père commence à se faire du souci. Il charge donc David de rejoindre le champ de bataille pour prendre de leurs nouvelles, et au passage, lui donne de quoi sustenter ses frères. Mais à peine arrivé, alors qu'il tente de les retrouver, Goliath se manifeste

pour ses blasphèmes quotidiens. David comprend alors que la guerre n'a même pas encore commencé mais il s'apprête à la terminer. Et les accusations de son aîné Eliav sur sa curiosité malsaine ne l'atteignent guère. Il sait qu'Hachem a tout mis en œuvre pour qu'il affronte le géant. Il convainc ainsi Chaoul de le laisser partir, armé d'une simple fronde. Et alors qu'il se fait conspuer par les Philistins, David tire subitement un projectile sur le front de Goliath. A la stupeur générale, ce dernier s'effondre. Pris de panique, les Philistins n'auront d'autre choix que de s'enfuir.

Au passage, on remarquera avec quelle précision les décrets célestes se mettent en place. En effet, comme nous l'avons souligné auparavant, cette guerre coïncidait parfaitement avec la récente élection de David. Mais nos Sages nous révèlent également que Goliath était condamné à mourir de la main de David. La Guemara (Sota 52b) rapporte ainsi que le géant

n'est autre que le fils d'Orpa, belle-fille de Naomie. Il s'agit bien de la même Naomie qui épaula son autre belle-fille au cours de sa conversion : Routh, ancêtre de David. Contrairement à elle, Orpa n'eut pas le courage de sa sœur et préféra rester à Moav où elle finira par retrouver ses mauvaises habitudes. Elle aura notamment une relation avec une centaine d'hommes au cours d'une nuit. Certains prétendent ainsi que c'est cette débauche qui engendra la force de Goliath. Néanmoins, Orpa eut le mérite d'accompagner Routh et Naomie jusqu'à la frontière avant de les quitter en sanglot. Elle sera récompensée par la naissance de quatre géants, en contrepartie des quatre larmes qu'elle versa. Ces mécréants tomberont tous sous le glaive des descendants de Routh. Orpa fut ainsi châtiée, elle qui aurait dû imiter sa sœur Routh.

Yehiel Allouche

## La Question

### La faute originelle

Nos Sages nous expliquent qu'avant cette faute, l'homme n'avait pas de yetser ara en lui.

Toutefois, si tel était le cas, comment Adam put-il fauter ?

Il est donc évident que le dilemme auquel Adam était confronté était sur le chemin à suivre pour glorifier au maximum le nom divin.

Sa réflexion était la suivante : puisque le but de notre venue sur terre est de mériter la proximité avec Hachem, il est évident que plus la difficulté sera importante plus le mérite sera grand. Pour cela, le chemin le plus noble pour y parvenir est celui de la consommation du fruit amenant à la confusion entre le bien et le mal.

Certains commentateurs disent : Si Adam avait résisté jusqu'à l'entrée du chabbat, Hachem lui aurait demandé Lui-même, de consommer

finalement de ce fruit.

S'il en est ainsi, et que d'une certaine manière la logique d'Adam était fondée, en quoi sa faute peut-elle être aussi grave ?

De plus, comment l'accomplissement du même geste, peut entraîner les ténèbres sur l'humanité et dans un autre contexte glorifier Hachem ?

Le rav Dessler nous enseigne : Au moment de sa création, il est vrai que l'homme ne connaissait pas le mal, néanmoins il existait tout de même un libre arbitre : non pas un choix entre le bien et le mal mais un distinguo entre le vrai et le faux.

Après la faute, l'homme fut confronté à un nouveau choix, celui entre le bien et le mal.

La différence majeure qui existe entre ces 2 référentiels réside dans le côté absolu et objectif qui caractérise le premier alors que le second fait partie du domaine du subjectif et du sens moral.

Ainsi, en transgressant la parole divine en prenant en considération sa propre sagesse, plutôt que le

commandement divin, Adam a amené le nouveau mode de fonctionnement, celui de la subjectivité et de la confusion.

Or, si le même geste avait été accompli sur ordre divin, la conséquence aurait été une accentuation du libre arbitre mais uniquement dans un choix sur la manière de faire le bien et non pas entre le bien et le mal.

La portée dramatique de cette faute tire son essence dans l'incapacité d'Adam à effacer sa propre personne et son propre raisonnement devant le commandement divin. Car finalement l'épreuve face à laquelle il fut confronté n'était pas de comprendre comment glorifier le nom divin par la difficulté mais plutôt que l'unique barrière qui interfère dans notre proximité avec Hachem, n'est rien d'autre que notre ego, qui doit impérativement s'annuler devant la volonté du créateur, quand bien même nous pensons rechercher le même but.

G.N.

## La Force de l'Homme

La Torah nous raconte ce qui fut créé chaque jour de la création. Concernant la végétation, bien que créée le 3<sup>ème</sup> jour, elle ne sortit de terre que le 6<sup>ème</sup> jour, car : «Hachem n'avait pas fait pleuvoir » (Béréchit 2,5). Rachi explique que l'absence de pluie était due au fait que l'homme n'existait pas encore. Il a donc fallu attendre qu'Adam soit créé, qu'il fasse le constat de la nécessité de la pluie et qu'enfin il prie à cet effet. Alors la pluie put tomber et la végétation put éclore. La Torah nous apprend donc ici, que dans toute bonté que Hachem veut nous envoyer, il faut obligatoirement que l'homme en fasse la demande au préalable. Car cela lui permet de mesurer l'importance du cadeau qu'il va recevoir. Un présent qui n'est pas précédé d'une demande, ne sera

pas apprécié à sa juste valeur par celui qui le reçoit car il n'avait pas mesuré l'ampleur de son utilité. Nous voyons également plus tard, que Hachem affirme : « il n'est pas bon pour l'homme d'être seul, je vais lui faire une aide face à lui » (Béréchit 2,18). Puis la Torah change de sujet, et raconte que tous les animaux furent présentés à l'homme pour qu'il les nomme. Adam va donc observer chaque animal et le nommer en fonction de ses qualités. Ce n'est qu'après tout ce travail, que Hachem créa la femme. Pourquoi avoir attendu jusqu'ici ? Pourquoi Hachem n'a pas créé 'Hava juste après avoir dit : " Je vais lui faire une aide face à lui " ? En réalité, lorsqu'Adam a vu que tous les animaux vivaient en couple, il a constaté l'équilibre que

cela représentait et il a, à son tour, aspiré à vivre de cette manière. Il a dit : « tous ont un partenaire, et moi non ! » (Rachi 2,20). L'homme a constaté le besoin de vivre en couple, le cadeau peut donc lui être envoyé sans risquer de ne pas être apprécié. De grandes choses sont parfois réservées pour l'homme, mais n'en ayant jamais fait la demande, il peut passer à côté et ne jamais les obtenir. La Téfila est un préalable pour recevoir toutes les berakhot qu'Hachem a prévues pour nous à Roch Hachana. Par sa prière, l'Homme peut s'ouvrir des flots de bénédictions qui n'attendent que d'être déversés sur qui saura les apprécier.

Jérémy Uzan

## La Force des grands

Lorsque le Rav Ezra Attia, roch yéchiva de Porat Yossef, est niftar, il y avait à cette période deux grands gdolim qui étaient aptes à prendre sa place: Rav Ben Tsion Aba Shaoul et Rav Yéhouda Tsadka. Chacun d'eux disait sur l'autre qu'il était plus apte à devenir le roch yéchiva.

Jusqu'au jour où Rav Ben Tsion a demandé à Rav Tsadka : "Pourquoi ne veux-tu pas être le roch yéchiva ?".

Rav Tsadka de répondre : "À part le fait que tu sois un gadol, tu es aussi un dayan, tu tranches la halakha".

Rav ben Tsion lui dit : "Si je suis un dayan alors je tranche que c'est toi qui deviendras le roch yéchiva et tu es obligé de m'écouter en tant que dayan".

Et lorsque Rav Tsadka est niftar, c'est Rav Ben Tsion qui est devenu lui-même le roch yéchiva.

Yoav Gueitz



## La Question de Rav Zilberstein

Léïlouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Chalom est un homme pieux. Depuis toujours il s'efforce de prier avec Minyan. Alors qu'il est en déplacement professionnel, il se retrouve dans un petit village pour l'après-midi. Bien organisé, il sait qu'il y a une petite synagogue où il pense trouver un Minyan pour Min'ha. Mais, une fois arrivé là-bas, il se rend compte malheureusement que seulement 5 personnes s'y trouvent, il s'assoit et patiente gentiment. Après une demi-heure d'attente, seulement deux personnes se sont associées à eux et se retrouvent donc à 8. Il demande à la personne la plus proche si d'autres personnes doivent venir. Celle-ci lui répond que malheureusement tous les soirs c'est ainsi, ils patientent souvent mais se retrouvent rarement avec Minyan. Chalom est embêté : lui, qui n'a quasiment jamais manqué une Tefila Bétsibour, est maintenant là, à attendre presque un miracle. Plein de volonté, il va voir le Chamach (responsable) Yaïr et lui demande d'aller chercher deux personnes de la communauté en leur promettant à chacun 400 Shekels. Yaïr va donc téléphoner aux deux Juifs qui habitent le plus proche de la Shoul et leur demande de venir compléter Minyan. Ils lui répondent qu'ils ont déjà prié mais quand il leur propose pour cela 200 Shekels, ces derniers acceptent immédiatement. Yaïr a pensé que 200 Shekels suffisaient largement pour récompenser un si petit effort. On peut enfin commencer l'office alors que Yaïr garde pour lui les 400 Shekels restants. Mais il est pris de remords lors de sa Tefila, il se demande s'il ne doit pas rendre les 400 Shekels à Chalom ou bien tout au moins les distribuer aux deux Juifs qui ont rendu possible la prière avec Minyan afin de ne pas diminuer leur salaire initialement prévu.

La Guemara Baba Metsia (75b) nous enseigne que si Réouven demande à Chimon de lui trouver des employés pour 4 Zouzim et que Chimon est parti leur proposer 3 Zouzim, et qu'ainsi ils ont signé, le Din est que les employés ne recevront que 3 Zouzim vu qu'ils étaient prêts à travailler pour cela. Et c'est ainsi que tranche le Choul'han Aroukh (H'M 332,2). Mais le Chah rajoute qu'il est évident que Chimon, qui n'est que l'envoyé de Réouven, n'a pas acquis le Zouz restant, ce Zouz restera dans la possession de Réouven. Toutefois, dans la suite de la Guemara il est écrit que les employés peuvent se retourner vers l'envoyé et lui demander pourquoi il leur a fait perdre 1 Zouz alors que Réouven leur en proposait 4. Le Mehiri rajoute que bien qu'il soit du devoir de Chimon de faire le maximum pour aider Réouven car il est son Chalia'h il ne doit pas pour autant faire perdre d'autres. Il en ressort donc que si le prix d'un tel travail est de 4 Zouzim alors même s'ils ont accepté de travailler pour 3 Zouzim, Chimon n'avait pas le droit de leur faire perdre 1 Zouz. Mais, si pour un tel boulot on ne paye généralement que 3 Zouzim alors Chimon, en leur proposant que 3 au lieu de 4, est dans son rôle de Chalia'h de se soucier du bienfait de son employeur. Le Rav Zilberstein conclut en disant que Chalom pourra donc récupérer les 400 Shekels restants car il est évident que 400 Shekels est une somme bien trop élevée pour compléter un Minyan et que Yaïr a donc bien fait de ne leur proposer que 200 Shekels. Cependant, la différence ne lui reviendra pas mais restera dans la propriété de Chalom et personne ne pourra lui rétorquer qu'il leur a fait perdre de l'argent.

Haim Bellity

## Comprendre Rachi

« Elokim dit : Voici, Je vous ai donné ... arbre contenant des fruits ... ce sera pour vous pour nourriture. Et à tout animal de la terre (...) herbe des champs sera pour nourriture... » (1/29,30)

Rachi écrit : « L'homme et les animaux sont sur le même plan en ce qui concerne la nourriture, et Adam et sa femme n'avaient pas le droit de tuer une créature pour la manger, ils mangeaient tous pareillement l'herbe des champs. C'est lorsque viendra le fils de Noa'h qu'il leur permettra de manger de la viande... (voir 9,3) ». Pourquoi Rachi écrit : "Ils n'avaient pas le droit de tuer une créature pour la manger" et pas plus simplement "vous n'avez pas le droit de manger une créature" ? De plus, Tossefot (sanhedrin 56b) pose la question suivante : À quoi cela sert-il d'interdire à Adam ever min ha'haï (consommer un membre d'un animal vivant) alors qu'il ne peut même pas manger de viande ? Tossefot répond : Ce qui était interdit à Adam c'est de tuer un animal pour le manger mais si l'animal était mort tout seul alors Adam pouvait consommer sa chair, c'est pour cela qu'il fallait lui interdire de consommer un membre d'un animal tombé tout seul. On peut ainsi dire que c'est cela que sous-entend Rachi, comme le dit le Sifté 'Hakhamim, à savoir que la formulation "tuer une créature, cela est interdit" sous-entend que si elle meurt toute seule alors elle est permise.

À présent, on pourrait approfondir le commentaire de Rachi en posant les questions suivantes : 1. La Guemara Sanhedrin (59) dit qu'on apprend que Adam n'avait pas le droit de manger de la viande, d'une déduction, et non du fait qu'ils aient été mis sur le même plan. Pourquoi Rachi n'explique-t-il pas comme la Guemara ? 2. Pourquoi Rachi a-t-il besoin de préciser qu'ils mangent tous pareillement l'herbe des champs ? On l'avait bien compris puisqu'il nous a dit que Adam et les animaux ont été mis sur le même plan ? 3. Pourquoi Rachi mentionne-t-il seulement "l'herbe des champs" ? Voilà qu'il est écrit également "fruit des arbres..." ? 4. Pourquoi Rachi a-t-il besoin de nous dire qu'à l'époque de Noa'h la viande sera permise ? On le verra bien dans la parachat Noa'h. En quoi cela est-il nécessaire à la

compréhension de notre verset ? 5. Pourquoi Rachi n'écrit-il pas la source de ce qu'il écrit, à savoir la Guemara sanhedrin 59 ? Commençons par ramener le Ramban qui est en désaccord avec Rachi puisque lui pense que l'homme et les animaux n'ont pas été mis au même plan. En effet, selon le Ramban, puisque la Torah les a bien séparés en deux versets différents et que les aliments qui sont dits dans le verset 29 pour l'homme ne sont pas les mêmes qui sont dits dans le verset 30 pour les animaux, cela montre bien que l'homme et les animaux n'ont pas été autorisés à consommer la même chose et ne sont donc pas mis au même plan. À partir de cela nous pouvons dire que Rachi ne vient pas seulement nous dire que l'homme n'a pas été autorisé à manger de la viande mais son but principal est de nous dire que bien que la Torah ait séparé l'homme et les animaux en deux versets, ils peuvent tout de même consommer la même chose. Le but de Rachi n'est donc pas le même que celui de la guemara. En effet, la guemara veut prouver que l'homme ne peut pas manger de la viande alors que Rachi a pour but de démontrer que l'homme et les animaux peuvent consommer la même chose. C'est pour cela que Rachi ne ramène pas la guemara comme source (certes il ramène aussi l'interdiction de manger de la viande mais étant donné qu'il rajoute un 'hidouch qui n'est pas marqué dans la guemara, à savoir que "si l'animal meurt de lui-même alors l'homme pourra consommer sa viande", il ne ramène pas la guemara même par rapport à cela). Cela explique également pourquoi Rachi ne donne pas la même déduction que la guemara. C'est aussi la raison pour laquelle Rachi répète, à savoir pour bien souligner son propos qui est que l'homme peut consommer ce que les animaux peuvent consommer puisqu'ils sont au même plan. Et enfin Rachi conclut avec une très grande preuve en disant que dans la parachat Noa'h, quand Hachem autorise Noa'h à consommer de la viande, Il lui dit "comme les herbes des champs" ce que les 'Hazaï expliquent ainsi : "Je te permets à toi Noa'h de manger de la viande comme J'ai permis à Adam de manger les herbes des champs". Or, ces herbes des champs ont été dits au sujet des animaux, cela prouve donc que ce qui a été dit pour les animaux est aussi valable pour l'homme donc l'homme et les animaux ont bien été mis sur le même plan en ce qui concerne la nourriture.

Mordekhai Zerbib